

NORMES SOCIALES ET IMPRÉVISIBILITÉS BIOGRAPHIQUES

Une comparaison entre la France, le Québec et l'Argentine

María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Johanne Charbonneau, Cathel Kornig,
Virginie Mora

Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.) | « [Agora débats/jeunesses](#) »

2013/3 N° 65 | pages 93 à 108

ISSN 1268-5666

ISBN 9782724633061

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2013-3-page-93.htm>

Pour citer cet article :

María Eugenia Longo *et al.*, « Normes sociales et imprévisibilités biographiques. Une comparaison entre la France, le Québec et l'Argentine », *Agora débats/jeunesses* 2013/3 (N° 65), p. 93-108.
DOI 10.3917/agora.065.0093

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.).

© Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Normes sociales et imprévisibilités biographiques

Une comparaison entre la France, le Québec et l'Argentine

María Eugenia Longo, Sylvain Bourdon, Johanne Charbonneau, Cathel Kornig, Virginie Mora

INTRODUCTION

Depuis les années 1980, plusieurs auteurs (Gautié, 2003 ; Roberts *et al.*, 1994 ; Jacinto, 1996 ; Morch *et al.*, 2002 ; EGRIS, 2000 ; Longo 2011) ont mis en évidence la différenciation croissante des parcours professionnels des jeunes. À partir d'une remise en question de l'hégémonie des trajectoires « probables » ou « prévisibles », au regard notamment du diplôme, de l'origine sociale et de la hiérarchie des métiers, ces travaux ont attiré l'attention sur les parcours qui semblent « atypiques » ou « imprévisibles ». Mais une analyse des aspects contingents ou apparemment fortuits nécessite de définir d'abord le référentiel par rapport auquel ces parcours sont considérés comme atypiques. Au sein des référentiels possibles, nous nous sommes intéressés aux normes sociales qui régulent, encadrent, contraignent socialement la construction des parcours.

Dans le cadre du projet de recherche ANR-Bipaje¹ sur les bifurcations professionnelles dans les parcours des jeunes dans trois contextes fortement contrastés (Argentine, France, Québec), nous avons mené une analyse des données qualitatives et longitudinales de trois enquêtes par panels similaires permettant de mettre en lumière des « trajectoires de référence » (TR) par rapport auxquelles l'imprévisibilité dans les parcours peut être repérée et analysée. Le texte qui suit présente brièvement la variété de ces référents normatifs, puis s'intéresse aux changements de TR observés tout au long du parcours d'insertion de ces jeunes. À travers l'analyse des TR et de leurs modifications au fil du

1. Projet ANR-09-BLAN-0301-01 : « La bifurcation biographique au cœur de la dynamique des parcours d'entrée dans la vie professionnelle : une approche qualitative et quantitative dans trois contextes sociétaux, France, Québec et Argentine. » Les trois panels sont brièvement présentés dans l'encadré de la page 96.

temps biographique, nous montrerons que certains de ces changements en apparence « radicaux » ne le sont pas, soit parce qu'ils sont normés, institutionnalisés, soit parce que les jeunes ne font qu'utiliser d'autres moyens pour atteindre la même cible ; d'autres qui semblent moins surprenants impliquent eux une réorientation plus fondamentale et radicale du parcours.

LES TRAJECTOIRES DE RÉFÉRENCE COMME RÉVÉLATEURS DES NORMES SOCIALES

Les parcours d'insertion professionnelle des jeunes connaissent des réorientations diverses qui semblent s'être multipliées au cours des dernières décennies, sans doute en réponse aux difficultés et à la segmentation croissante du marché du travail, mais aussi au regard de la singularisation des modes de vie.

Les parcours d'insertion professionnelle des jeunes connaissent des réorientations diverses qui semblent s'être multipliées au cours des dernières décennies, sans doute en réponse aux difficultés et à la segmentation croissante du marché du travail, mais aussi au regard de la singularisation des modes de vie. Face à cette tendance, force est de constater que « même lorsque l'on parvient à dégager des régularités statistiques importantes à un niveau agrégé, il reste des imprévisibilités au niveau des parcours de vie. On peut choisir de s'en tenir à l'étude des trajectoires les plus probables en considérant les autres comme négligeables, mais c'est se priver de comprendre certains phénomènes que l'on peut justement commencer à appréhender en acceptant la présence de formes d'imprévisibilité » (Grossetti, 2004).

Un type de changement de parcours qui s'avère particulièrement intéressant à étudier est la *bifurcation*, réorientation imprévisible, à la fois pour l'observateur extérieur et pour l'acteur, présentant un fort degré d'irréversibilité (Grossetti, 2004). L'étude des bifurcations constitue un terrain heuristiquement fécond pour mettre en lumière le sens des actions qui composent les parcours (Bidart, 2009), sens qui n'est pas strictement individuel, mais qui renvoie à des logiques sociales qui surplombent et construisent les cheminements individuels.

On concevra donc que les choix et décisions (ainsi que des non-choix et des indécisions) susceptibles de modifier l'orientation du parcours d'insertion professionnelle des jeunes sont opérés en fonction de la lecture que font les acteurs de leur situation à un moment donné, mais aussi de certaines aspirations, plus ou moins clairement définies. Ces projections individuelles ne se forment pas de façon isolée, mais dans le cadre d'une société qui offre aux jeunes différents modèles de réussite professionnelle et sociale. Elles ont été historiquement construites

sur des agencements spécifiques de normes sociales plus ou moins valorisées, répandues et institutionnalisées. C'est en raison de leur caractère social que les normes et les modèles sont susceptibles de se propager et que nous pouvons en observer les traces au sein des récits des jeunes.

En articulation avec ces modèles de réussite esquissant les finalités des aspirations professionnelles des jeunes, on retrouve aussi des référents normatifs de nature plus procédurale qui balisent et caractérisent les parcours imaginés pour arriver aux fins visées. Nous utilisons l'expression « trajectoire de référence » (TR) pour désigner ces chemins socialement proposés aux jeunes pour leur permettre de réaliser leur modèle de réussite. La trajectoire, essentiellement balistique² et idéal-typique, sert donc ici de référent normatif, d'où son attribut de « référence ». Elle dessine le trajet envisagé par les jeunes, et effectivement envisageable à l'intérieur des cadres sociaux qui contribuent à le définir, pour parvenir à la figure du « travailleur visé » (Charbonneau, Bourdon, 2012).

Ainsi, un jeune construit une cible du travailleur qu'il envisage de devenir – par exemple celui « qui gagne beaucoup d'argent » ou celui « qui est reconnu pour son expertise ». Il projette également un chemin pour atteindre cette cible, qui peut passer par l'obtention d'un diplôme élevé pour une qualification incontestable ou par un savoir-faire construit par l'expérience. C'est cette représentation du chemin à parcourir que nous appelons TR. Elle est construite par l'individu, mais repose sur des représentations sociales plus larges que ses projections individuelles. Articulant les dimensions subjective et objective dans la prescription des séquences envisageables à partir d'un point donné du parcours, les TR sont ainsi fortement dépendantes des contextes sociétaux, et notamment des dispositifs institutionnels qui facilitent ou entravent certaines « voies » plus que d'autres comme celles associées à la formation et à l'emploi. Les TR permettent ainsi de mieux saisir la manière dont les sociétés organisent, orientent et construisent les comportements des individus (par les types de formation, les filières, les lois, etc.), mais aussi, et réciproquement, comment les institutions s'adaptent, avec plus ou moins d'inertie (Charbonneau, 2006 et 2007), sous la pression des flux croissants de nouveaux comportements individuels, pour élargir ou ouvrir des voies auparavant fermées ou pénalisantes.

2. Dans l'étude des parcours, le mot « balistique » est utilisé en référence à la « science qui étudie les mouvements des corps lancés dans l'espace, et plus spécialement des projectiles de guerre » (dictionnaire Larousse), qui ont donc comme caractéristique de suivre un profil déterminé une fois qu'ils ont quitté l'instrument qui les a projetés.

LA MISE EN ÉVIDENCE DES TRAJECTOIRES DE RÉFÉRENCE

La mise au jour des TR s'est effectuée dans le cadre d'une comparaison internationale des parcours et des bifurcations professionnelles des jeunes de trois panels équivalents en France, au Québec et en Argentine. Une brève présentation des données mobilisées et des TR identifiées est nécessaire avant d'exposer l'analyse des changements de TR qui fait l'objet de cet article.

Les données

Le panel qualitatif et longitudinal français a été conçu et coordonné par Claire Bidart (LEST-CNRS). Initiée en 1995 dans la ville de Caen, l'étude a réinterrogé tous les trois ans une cohorte de 87 jeunes qui étaient au départ en classe de terminale (ES et baccalauréat professionnel) ou en stage d'insertion. Cinq vagues d'enquêtes ont été réalisées jusqu'en 2007.

Les deux autres panels s'inspirent du panel français. Le panel qualitatif québécois a été conçu et coordonné par Johanne Charbonneau et Sylvain Bourdon pour suivre le parcours de jeunes de 17 à 19 ans qui ont débuté leurs études collégiales* en 2003. Les 54 jeunes retenus pour la présente analyse proviennent de deux établissements, l'un à Montréal et l'autre en région (Sherbrooke). Six vagues d'entretiens ont eu lieu : automne 2004 ; printemps 2005 ; automne 2005 ; printemps 2007, 2008 et 2009.

Le panel qualitatif argentin a été conçu et coordonné par María Eugenia Longo. La population considérée est similaire au panel français : il s'agit de jeunes hommes et femmes âgés de 16 à 19 ans, qui étaient en fin d'études secondaires au début de l'enquête. Ces jeunes sont issus de neuf institutions scolaires et de trois filières de formation différentes. L'enquête a démarré par 422 questionnaires standardisés, suivis d'une première vague d'entretiens réalisés en 2006 auprès de 85 jeunes. La deuxième vague a été réalisée en 2008 et la troisième en 2011.

Les trois panels utilisent des instruments comparables et ont en commun de nombreuses questions, notamment celles qui concernent les situations objectives d'emploi et de formation, le sens donné à ces situations, les motifs des choix et les projets tout au long du parcours. Les récits des jeunes mettent en lumière des « logiques sociales » (normes et régulations partagées au sein d'une société) qui dépassent les histoires singulières et permettent la « contextualisation » des données et l'éclairage de ces cadres nationaux (Longo, 2012). C'est la raison pour laquelle, malgré le caractère non représentatif des panels de chaque pays, ces données ont été mobilisées pour effectuer certaines comparaisons.

* Au Québec, le collégial correspond à l'entrée au postsecondaire.

L'analyse a permis de dégager huit TR récurrentes dans au moins deux des trois contextes nationaux étudiés, parfois avec des variations importantes d'un pays à l'autre. Ces différences peuvent être attribuées dans

certains cas aux caractéristiques sociales et aux particularités des échantillons, mais renvoyer aussi à des différences sociétales.

Il est important de rappeler que ces TR se distinguent des parcours individuels et des flux statistiques en ce qu'elles incluent à la fois les modèles de réussite professionnelle et sociale (cibles) et les stratégies (chemins pour y arriver) des jeunes – reconstruites à partir des entretiens –, ainsi que les possibilités offertes par les structures institutionnelles. L'effet normatif des TR sur les parcours individuels passe par leur pouvoir évocateur, parce que les jeunes s'y réfèrent lorsqu'ils font des choix. À ce titre, elles ne reproduisent pas le réel et ne sont pas toujours statistiquement repérables. Ce n'est pas parce que les jeunes s'orientent vers une trajectoire bien balisée qu'ils atteindront la cible visée ; ils peuvent aussi changer d'idée ou de cible en cours de route, d'autant que les conditions peuvent elles-mêmes évoluer, comme nous le verrons dans la partie suivante.

Les deux premières TR accordent un rôle central au diplôme comme clé d'accès à l'emploi. Elles sont relativement anciennes du point de vue de leur institutionnalisation dans les trois contextes. La transition de la scolarisation vers un emploi lié au domaine d'études y est vue essentiellement comme linéaire et séquentielle. Les petits boulots, s'ils existent, sont ici accessoires durant la formation. Pour la première de ces trajectoires « classiques », la cible professionnelle visée exige des études longues (dans l'enseignement supérieur), alors qu'elles sont plus courtes, mais vues comme tout aussi essentielles pour la seconde.

La trajectoire « assurancielle » se rapproche des précédentes par la confiance qu'elle accorde au diplôme et à son lien avec l'emploi envisagé, mais elle se caractérise par un double projet de formation visant à accroître les options dans un contexte incertain. On y conjugue par exemple la poursuite d'une formation en sciences (sécurité) et en musique (risque) ou l'engagement dans une formation courte avec l'intention, une fois obtenu ce premier diplôme perçu comme sécurisant, de poursuivre d'autres études, considérées comme plus hasardeuses en termes d'insertion professionnelle ou de réussite scolaire. Au Québec notamment, ce type de trajectoire s'est institutionnalisé par la mise en place de passerelles entre des formations techniques au collégial³, débouchant normalement sur le marché du travail, et des formations universitaires apparentées où est reconnue une partie des acquis du niveau précédent, ce qui donne la possibilité de s'engager dans des études supérieures tout en conservant l'option d'une sortie intermédiaire qualifiante sur le marché de l'emploi.

3. Équivalent des BTS en France.

Contrairement aux trois premières, la « double trajectoire de formation et d'emploi » ne compte pas uniquement sur le diplôme pour garantir l'accès à l'emploi. Si les études sont importantes, l'expérience professionnelle l'est tout autant et l'occupation d'un emploi en cours de formation y joue un rôle non plus accessoire mais stratégique. L'emploi en question n'a pas à être nécessairement lié au domaine visé, une expérience professionnelle « générique » (socialisation, développement de l'autonomie...) étant aussi valorisée.

La trajectoire d'« expérimentation » accorde une importance relative au diplôme, ramené au rang de ressource parmi d'autres. Cette trajectoire est caractérisée par une forte culture de l'expérimentation, avec l'idée de cumuler des expériences diversifiées pour se construire un profil unique en étant « entrepreneur de sa vie », et par la conviction que l'expérience concrète d'une activité, d'une formation ou d'un emploi vaut mieux que toutes les réflexions pour savoir si elle correspond à ce que l'on veut vraiment.

Plutôt que de s'inscrire dans le futur, l'activité professionnelle visée occupe déjà le présent de la TR d'« ancrage dans l'emploi ». Qu'elle survienne très tôt, avant même l'obtention d'un diplôme, ou à l'issue d'études longues, celle-ci porte l'idée que cet ancrage est la voie qui ouvre vers les meilleures conditions, que ce soit en ce qui concerne la stabilisation ou la progression dans l'emploi. De plus, ces deux déclinaisons différencient fortement les cibles et les stratégies envisagées : soit la poursuite de la stabilité statutaire, soit l'amélioration en termes de hiérarchie, de carrière ou de rémunération. La formation et le diplôme sont absents, ou occupent une place très secondaire de l'horizon de cette trajectoire, parce que déjà acquis ou jugés non nécessaires.

Alors que les trajectoires précédentes sont toutes axées sur une insertion donnant la priorité à l'emploi, certaines TR « en marge de l'emploi » renvoient à des projets qui le relèguent à une place secondaire par rapport à un domaine de vie (la sphère domestique et familiale ; la sphère artistique ou sportive non envisagée sous un angle professionnel ; les études conçues pour l'épanouissement et le développement de soi). Lorsqu'il est présent, l'emploi est alors subordonné (horaires, périmètre) au domaine prioritaire, auquel on cherche à l'ajuster au mieux.

Enfin, une TR dite « sans stratégie professionnelle » se caractérise par une indifférence marquée envers l'avenir professionnel, par incapacité ou refus de s'y projeter, ou encore par une sorte de « latence ». On est ici à la limite du concept de trajectoire de référence, qui renvoie à la représentation d'un chemin à parcourir pour atteindre une certaine cible, mais l'inclusion de ce type limite est rendue nécessaire tant pour refléter l'étendue des observations empiriques que pour éviter de tomber dans le

piège d'une réification du volontarisme stratégique en matière d'insertion professionnelle (Rose, 1999).

LES CHANGEMENTS DE TRAJECTOIRE DE RÉFÉRENCE : RUPTURE OU CONTINUITÉ DES RÉFÉRENCES NORMATIVES DANS LES PARCOURS ?

L'analyse sous l'angle des TR permet une compréhension renouvelée des changements observés dans les parcours individuels. Comme on le verra, certains changements qui peuvent paraître importants aux yeux d'un observateur extérieur s'inscrivent dans la continuité du point de vue des référents normatifs, alors que d'importants changements de référent sont invisibles objectivement. Seule l'analyse longitudinale permet ces distinctions.

Des changements qui s'inscrivent dans la continuité des référents normatifs

Certains événements objectivement repérables dans les parcours peuvent faire penser à des réorientations radicales. C'est le cas des changements entre emplois très différents tant en ce qui concerne les tâches que les horaires ou le secteur d'activité, ou de l'abandon d'un emploi pourtant bien rémunéré, ou encore de l'inscription dans une formation longue, à la suite d'une autre plus courte, dans un domaine totalement différent.

Ces événements sont souvent appréhendés par des analyses agrégées des mobilités entre inactivité, chômage et emploi, ou entre les emplois, qui permettent de dégager une typologie des transitions et des parcours (Couppié *et al.*, 2007 ; Perez *et al.*, 2012 ; Vultur, 2007). Celle-ci nous révèle la façon dont les jeunes s'insèrent effectivement sur le marché du travail et peut être utile dans le cadre d'une d'intervention publique.

L'analyse sous l'angle des TR montre toutefois que certains de ces événements objectifs ne reflètent pas des changements réels dans les cheminements projetés par les jeunes, qu'ils n'impliquent pas une réorientation ou une bifurcation, mais qu'ils s'inscrivent plutôt en continuité dans une même trajectoire de référence. Ainsi, pour de nombreux jeunes d'Argentine, de France et du Québec, qui occupent un emploi tout en poursuivant leurs études, un changement, même radical, du secteur d'emploi occupé (du secteur manufacturier à la vente au détail par exemple) ne reflète pas un changement réel d'orientation.

Certaines projections individuelles incluent et prévoient même des modifications susceptibles de se produire à un moment ou un autre du parcours. Un exemple typique est celui de la TR d'expérimentation qui,

dans une conception éclectique du parcours, place les emplois au même niveau que d'autres expériences de vie comme les voyages, les pauses, les formations, avec l'idée que l'activité professionnelle s'organise en fonction de ce qu'elle peut apporter à l'accumulation d'expériences. Au Québec, Éloïse, qui a changé plusieurs fois de programme d'études, considère que les emplois qu'elle occupe, tout comme les différents cours qu'elle essaie dans son cursus et le voyage en France qu'elle effectue pendant l'été sont des moyens de se découvrir et de mieux savoir ce qu'elle veut faire de sa vie. Ces changements de formation et d'emploi s'inscrivent dans la même visée de découverte par l'expérimentation, et sont facilités par un système scolaire qui tolère sans trop les pénaliser ces parcours « apparemment » tortueux.

C'est également le cas des doubles trajectoires de formation et d'emploi, notamment lorsque les emplois sont occupés à plein temps et n'appartiennent pas à la catégorie habituelle des emplois pour étudiants. Ainsi, Maria, étudiante en agronomie en Argentine durant les six années de suivi, change souvent d'emploi : secrétaire dans l'administration d'un hôpital, serveuse dans un bar, employée dans une fabrique de pâtes fraîches, agent d'accueil dans un centre de vaccination, puis dans une clinique privée... Malgré ces changements objectifs dans l'emploi, sa trajectoire demeure la même car elle continue de viser l'acquisition d'expériences diversifiées et l'ajustement de ses conditions de travail à celles de ses études (horaires, jours et lieux de travail).

Enfin, cette continuité sous des ruptures apparentes se retrouve aussi dans le cas de TR assurancielles, qui peuvent apparaître comme des réorientations, mais dans lesquelles les jeunes prévoient d'emblée un double parcours de formation dans des domaines différents pour accumuler des compétences diverses en vue d'optimiser leurs possibilités d'insertion professionnelle.

Des changements accessoires

Certains changements fréquents semblent cependant relever d'un processus d'échec ou d'un désengagement professionnel plus net. Nous observons ainsi que certains jeunes passent par une multiplicité d'emplois, parfois sur des durées très courtes et dans des conditions très différentes, signe non seulement d'une instabilité mais surtout d'un renoncement progressif aux normes de l'emploi salarié typique (synonyme de sécurité, de stabilité, de carrière).

Abordés sous l'angle des TR, ces parcours montrent que l'insertion professionnelle éventuelle et provisoire peut se révéler dépendante d'autres choix dans lesquels l'emploi est minimisé et marginalisé. Si, du point de vue de l'expérience professionnelle, ces parcours peuvent apparaître aléa-

toires ou erratiques, ils trouvent leur cohérence si l'on comprend qu'ils s'orientent en fonction de l'ajustement à d'autres sphères que celles de la formation et de l'emploi, dans des TR « en marge de l'emploi ».

C'est le cas par exemple de jeunes femmes, comme Yanina et Catalina en Argentine ou Suzon et Amélie en France, qui sont fortement engagées dans la sphère familiale et domestique. Au moment de leur installation en couple, de leur mariage, de leur découverte de la maternité ou de leur investissement dans le soin des enfants, elles cherchent avant tout l'emploi le mieux adapté à leurs priorités domestiques : les changements sont alors accessoires.

Certains jeunes, comme Zachary ou William au Québec, sont plutôt engagés dans une trajectoire essentiellement centrée sur la « production de soi » et une forme de « simplicité volontaire »

où le travail est vu comme accessoire par rapport au développement personnel. Pour d'autres, comme Patrick en France, c'est l'engagement prioritaire dans la pratique musicale qui détermine les multiples choix et les changements d'emplois.

Ces changements répétés d'emplois ne s'expliquent certes pas tous par ce type de marginalisation du travail. Mais lorsqu'elle est subjective, celle-ci ne peut être considérée uniquement sous l'angle du choix individuel car on constate, dans les trois pays étudiés, qu'elle trouve un écho dans des dispositifs institutionnels (congé maternité, aides sociales...) et des normes culturelles (individualisme, valorisation de la culture...) qui la légitiment, au moins au sein de certains groupes sociaux.

L'analyse des TR dans trois contextes différents ébranle aussi l'idée, courante dans les mises en perspective internationales, selon laquelle il n'y aurait qu'un seul mode d'insertion en emploi légitimé dans chaque pays.

Des changements importants qui ne sont pas objectivement observables

Contrairement aux exemples précédents, certains changements susceptibles de marquer durablement les parcours des jeunes ne sont observables que sous l'angle des TR. Cela veut dire que les changements de TR ne sont pas toujours observables à court terme, et que l'on risque de rester aveugle à certaines réorientations, pourtant importantes. C'est le cas d'Hugo au Québec, dont le parcours, en apparence linéaire est pourtant passé d'une TR assurancielle, où il était engagé dans une filière courte en électronique avec l'idée de poursuivre ensuite une formation universitaire dans le même domaine, à une TR classique courte. Ses plans ont en effet changé jusqu'au point de lui faire abandonner son projet universitaire, sans que l'on puisse observer de modification objective dans son parcours. Une révision à la baisse des ambitions scolaires,

si elle ne va pas jusqu'à l'interruption des études, peut ainsi produire un changement « silencieux » qui pourra passer inaperçu aux yeux de l'observateur du parcours objectif.

Des ruptures normées

D'autres passages d'une TR à l'autre montrent que certains changements, repérables objectivement dans les parcours – mais également subjectivement par le changement des stratégies chez les jeunes – sont loin de constituer des comportements totalement hors normes ou absolument singuliers. Certains événements, comme l'interruption d'une formation avant d'obtenir le diplôme, l'orientation vers une voie professionnelle sans lien avec le diplôme ou la formation, ou une expérience professionnelle parallèle aux études, avec pour conséquence un retard dans le parcours de formation, peuvent apparaître comme plus ou moins étonnants et « critiques » pour le jeune, pour l'entourage et pour le sens commun. Cependant ces changements, analysés sous l'angle des TR, montrent que les jeunes s'inscrivent dans des systèmes de normes parfois complexes. Celles-ci sont plurielles, parfois concurrentes, parfois successives, mais restent de fait légitimées et relativement répandues dans les contextes étudiés.

Un premier exemple est celui de l'interruption du diplôme avant terme. Sans négliger le fait que cette interruption soit associée à certaines pénalités sociales parfois importantes, l'analyse sous l'angle des TR permet de proposer des interprétations alternatives à celle de l'échec scolaire. L'abandon du diplôme peut s'expliquer par une proposition d'emploi alléchante qui redistribue les priorités et fait abandonner une voie d'études, parfois peu investie, au profit d'une insertion professionnelle immédiate.

Ainsi en Argentine, Simon, diplômé du secondaire, se projette dans une TR qui cumule stratégiquement l'exercice d'un emploi, lui apportant expérience professionnelle et autonomie, et la poursuite d'une formation en psychologie, domaine qui l'attire beaucoup. Après avoir occupé plusieurs emplois étudiants pendant sa formation, il accepte une proposition de travail dans une entreprise de production de télévision et de cinéma qui accapare son temps. Forcé de choisir entre son emploi et ses études, qu'il n'arrive plus à mener de front, il opte pour un ancrage dans l'emploi, avec l'idée qu'il pourra toujours retourner en formation, mais cette fois-ci en lien avec son nouveau métier.

Un deuxième exemple moins radical est celui de jeunes qui, comme Sebastian en Argentine, ne projettent pas au départ de travailler pendant leurs études mais décident finalement d'ajouter l'emploi comme un élément stratégique de leur parcours (passage d'une trajectoire classique d'études à une double trajectoire de formation et d'emploi). Une analyse

de ce changement de TR permet de constater que certaines normes se maintiennent (la valeur du diplôme et de la formation) et que d'autres commencent à évoluer (l'utilité de gagner en expérience professionnelle). Ce sont des changements courants dans les trois panels.

De telles réorientations ne sont pas dues à une perte progressive de confiance dans les études ou à une période de désorientation où le jeune commencerait à avoir des doutes sur sa voie. Elles reflètent plutôt une montée en force des normes sociales de la professionnalisation par l'expérience. L'intégration de ces nouvelles normes peut être le produit de l'arbitrage entre normes coexistant d'emblée dans les parcours, comme on le voit chez les jeunes du panel argentin. Mais elle peut également s'expliquer par la multiplication d'injonctions institutionnelles affirmant que l'expérience de travail est aussi essentielle que la formation pour accéder à l'emploi souhaité, comme en témoignent Gabriel, Roxane et plusieurs jeunes du Québec. Cette intégration peut aussi être la conséquence des dispositifs publics encourageant ces normes, comme en France où les filières « officielles » d'études en alternance avec un emploi se multiplient et où certains emplois sont spécifiquement prévus pour les étudiants, comme l'emploi de surveillant de collège qu'occupe Julien pour financer ses études de lettres.

Les changements prévisibles

Enfin, certains changements de TR montrent que les parcours comportent des inflexions objectives tout à fait prévisibles. Dans la grande majorité des cas, le changement n'est rien d'autre que le passage des études vers l'exercice d'une profession associée une fois le diplôme obtenu. On quitte une TR de formation pour se projeter ensuite dans une trajectoire d'ancrage professionnel, visant la stabilité dans l'emploi ou bien la progression dans la carrière. Certains jeunes, passant d'une trajectoire de référence centrée sur les études à une trajectoire de référence centrée sur la carrière professionnelle, ont simplement atteint leur premier objectif.

CONCLUSIONS

Cette étude des changements observés dans les TR suscite plusieurs réflexions. Au regard de l'analyse des bifurcations, elle permet de voir comment certains changements, en apparence radicaux, peuvent s'inscrire dans une continuité stratégique du point de vue des jeunes. Cela invite à revoir les définitions utilisées jusqu'ici en ce qui concerne les bifurcations et les réorientations. Dans le débat pour déterminer à partir de quel point de vue on peut conclure à l'existence d'une bifurcation dans un parcours – celui du « bifurquant », du chercheur ou des deux (Grossetti, 2004 ; Denave, 2009) –, cette analyse vient souligner l'importance des

interactions entre les aspects objectifs et subjectifs. Cette combinaison contribue par ailleurs à déconstruire quelques figures stéréotypées de la jeunesse (« hésitants », « galériens », « stables », « décrocheurs ») et à relativiser parfois ces étiquettes collées sur des jeunes, uniquement à partir d'observations dites « objectives », sans tenir compte du point de vue des jeunes eux-mêmes.

L'analyse des TR dans trois contextes différents ébranle aussi l'idée, courante dans les mises en perspective internationales, selon laquelle il n'y aurait qu'un seul mode d'insertion en emploi légitimé dans chaque pays. Même si des différences existent selon les contextes sociaux, nous constatons qu'elles sont plus de l'ordre de variantes dans les TR identifiées, ou peut-être davantage liées à leur prévalence relative⁴ dans les différents contextes qu'à leur absence ou présence absolue. Ainsi, nous avons trouvé des TR assez semblables dans les trois contextes étudiés, mais plusieurs présentent des nuances nationales, ce qui n'est pas étonnant : les agencements des normes sociales qui les sous-tendent sont tributaires d'institutions et de contextes culturels eux-mêmes passablement différenciés, même s'ils ont aussi plusieurs points communs.

Au Québec et en France par exemple, l'accès aux prestations de chômage est limité, voire impossible, pour un jeune qui étudie à plein temps car le statut d'étudiant est jugé incompatible avec la recherche d'emploi, ce qui n'est pas le cas en Argentine.

Par ailleurs, les particularités des découpages, des exigences et même de l'offre de contenu des différents systèmes de formation jouent un rôle important dans ces distinctions normatives, tout comme les institutions et réglementations encadrant l'emploi ou les conditions d'admissibilité aux prestations sociales. Au Québec et en France par exemple, l'accès aux prestations de chômage est limité, voire impossible, pour un jeune qui étudie à plein temps car le statut d'étudiant est jugé incompatible avec la recherche d'emploi, ce qui n'est pas le cas en Argentine. De la même manière, les passerelles qui permettent les trajectoires assurancielles, articulant une formation professionnelle courte à la possibilité de poursuivre une formation universitaire dans le même domaine sans pénalité, sont courantes au Québec, peu nombreuses en Argentine et encore rares ou peu fructueuses en France. C'est d'ailleurs pour cette raison que certaines TR ont été plus faciles à repérer initialement dans certains contextes alors qu'elles restaient insoupçonnées dans d'autres, jusqu'à ce que les échanges entre chercheurs et le travail systématique de retour aux données permettent de valider leur présence. Il en a été

4. La méthodologie utilisée ne permettait pas d'estimer les prévalences de chaque TR.

ainsi de la TR assurancielle, plus repérable au départ au Québec, des TR d'ancrage dans la carrière familiale plus visibles en Argentine, ou de la TR sans stratégie professionnelle davantage présente dans les exemples français.

Enfin, on a pu montrer que les bifurcations et réorientations professionnelles se produisent en tant que ruptures, résolutions, conflits ou passages entre des TR qui mettent en évidence le rôle des systèmes de normes dans les changements des parcours. Cette analyse montre que ces changements ne s'effectuent pas seulement au gré du moment ou au hasard, ni de façon individualisée, mais qu'ils sont souvent le produit de modifications en amont des références partagées ou des normes d'action. Inversement, plusieurs changements apparemment radicaux ne le sont pas, si l'on considère leur base subjective, car ils sont guidés par la même trajectoire de référence qui prévoit déjà certains d'entre eux.

L'imprévisibilité dans les parcours biographiques peut donc être appréhendée comme inscrite dans les systèmes de normes propres à chaque pays, influencés par les institutions scolaires et professionnelles, les dispositifs, les lois et réglementations du marché du travail. Ces normes peuvent être saisies par l'intermédiaire de trajectoires de référence, des types idéaux retracés par un travail analytique sur le discours des jeunes qui permet de rendre compte des possibles imaginés et imaginables ainsi que de leurs transformations tout au long des parcours d'insertion.

■ BIBLIOGRAPHIE

BIDART C., « Bifurcations biographiques et ingrédients de l'action », in BESSIN M., BIDART C., GROSSETTI M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, coll. « Recherches », Paris, 2009.

CHARBONNEAU J., « Réversibilités et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, 2006/1, pp. 111-132.

CHARBONNEAU J., « L'influence du contexte sociétal sur les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes », in BOURDON S., VULTUR M. (dir.), *Les jeunes et le travail*, Presses de l'Université Laval/IQRC, Québec (Canada), 2007, pp. 53-68.

CHARBONNEAU J., BOURDON S., « Repères normatifs et socialisation au travail : quelles sont les figures de réussite et les trajectoires de référence qui guident le parcours des jeunes Québécois ? », colloque de l'ALSIF « La crise de(s) socialisation(s) », Braga (Portugal), avril 2012.

COUPPIÉ T., GASQUET C., LOPEZ A., *Quand la carrière commence... Les sept premières années de vie active de la Génération 98*, CERREQ, Marseille, 2007.

DENAVE S., « Les ruptures professionnelles : analyse de l'interdépendance entre les événements et les dispositions individuelles », in BESSIN M., BIDART C., GROSSETTI M. (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, La Découverte, coll. « Recherches », Paris, 2009, pp. 168-175.

EUROPEAN GROUP FOR INTEGRATED SOCIAL RESEARCH (EGRIS), « Trayectorias encauzadas o no encauzadas ? », *Propuesta educativa*, n° 23, décembre 2000, pp. 43-63.

GAUTÉ J., « Transitions et trajectoires sur le marché du travail », *Quatre pages*, n° 59, septembre 2003.

GROSSETTI M., *Sociologie de l'imprévisible*, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 2004.

JACINTO C., « Desempleo y transición educación-trabajo en jóvenes de bajos niveles educativos. De la problemática estructural a la construcción de trayectorias », *Dialógica*, n° 1, vol. I, 1996.

LONGO M. E., *Parcours professionnels des jeunes en Argentine. Une étude longitudinale des pratiques professionnelles, des rapports à la vie professionnelle et des temporalités chez les jeunes Argentins, dans un contexte de différenciation des parcours*, thèse de doctorat de sociologie en cotutelle, université d'Aix-Marseille et université de Buenos Aires, 2011.

LONGO M. E., « Les enjeux de la comparaison internationale des données biographiques », *Terrains et travaux*, « Ce que comparer veut dire. Les démarches comparatives en sciences sociales », n° 21, 2012/2, pp. 125-143.

MORCH M., MORCH S., BÖHNISCH L., SEIFERT H., LÓPEZ A., BASCUÑÁN J. G., « Sistemas educativos en sociedades segmentadas : "Trayectorias Fallidas" en Dinamarca, Alemania Oriental y España », *Estudios de Juventud*, n° 56, 2002, pp. 31-54.

PEREZ P., DELEO C., FERNANDEZ MASSI M., « Inserciones laborales desiguales : la importancia del origen social en las transiciones laborales de los jóvenes en Argentina », *Anales del V Congreso Asociación Latinoamericana de Población (ALAP)*, Montevideo (Uruguay), 2012.

ROBERTS S., CLARK S. C., WALLACE C., « Flexibility and individualisation : a comparison of transitions into employment in England and Germany », *Sociology*, n° 1, vol. XXVIII, février 1994, pp. 31-54.

ROSE J., « Les jeunes et l'emploi. Questions conceptuelles et méthodologiques », in FOURNIER G., BOURASSA B. (dir.), *Les 18-30 ans et le marché du travail. Quand la marge devient la norme*, Presses de l'Université Laval/IQRC, Sainte-Foy (Canada), 1999, pp. 83-116.

VULTUR M., « Formes d'entrée sur le marché du travail et trajectoires professionnelles des jeunes faiblement scolarisés », *Éducation et francophonie*, n° 1, vol. XXXV, printemps 2007, pp. 120-139.

■ LES AUTEUR·E·S

María Eugenia Longo

maria-eugenia.longo@univ-amu.fr

Chercheuse associée au Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST-UMR7317)/CNRS, université d'Aix-Marseille.

Thèmes de recherche : parcours biographiques et insertion professionnelle ; jeunesse et passage à l'âge adulte ; temporalités sociales et rapports au temps ; bifurcations biographiques et professionnelles ; méthodes longitudinales qualitatives et quantitatives ; méthodes de comparaison internationale.

A notamment publié

LONGO M. E., « Entrer dans la vie professionnelle dans un contexte social incertain. Le cas des jeunes en Argentine », *Temporalités*, n° 11, mis en ligne le 5 juillet 2010 [consultable à l'adresse <http://temporalites.revues.org/index1232.html>].

BIDART C., LONGO M. E., MENDEZ A., « Time and process : an operational framework for processual analysis », *European Sociological Review*, n° 28, 2012.

LONGO M. E., « Les enjeux de la comparaison internationale des données biographiques », *Terrains et travaux*, « Ce que comparer veut dire. Les démarches comparatives en sciences sociales », n° 21, 2012/2, pp. 125-143.

Sylvain Bourdon

Sylvain.Bourdon@USherbrooke.ca

Professeur titulaire à la faculté d'éducation, université de Sherbrooke (Canada).

Thèmes de recherche : dynamique des parcours de vie et des parcours éducatifs ; analyse des interventions de soutien et de la programmation sociale destinées aux personnes en situation de précarité.

A notamment publié

BOURDON S., VULTUR M. (dir.), *Les jeunes et le travail*, Presses de l'Université Laval/IQRC, Québec (Canada), 2007.

BOURDON S., « Relaciones sociales y trayectorias biográficas : hacia un enfoque comprensivo de los modos de influencia », *Redes. Revista hispana para el análisis de redes sociales*, n° 6, vol. XVI, 2009, pp. 159-177.

BOURDON S., « La nouvelle jeunesse étudiante, entre études, travail et temps libres », in HAMEL J., PUGEULT-CICCHELLI C., GALLAND O., CICCHELLI V. (dir.), *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », Rennes, 2010, pp. 81-91.



Johanne Charbonneau

johanne.charbonneau@ucs.inrs.ca

Docteure en science politique, professeure au centre Urbanisation, culture, société de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), Québec (Canada). Titulaire de la chaire de recherche sur les aspects sociaux du don de sang depuis 2009, directrice de la revue *Lien social et politiques* depuis 2010.

Thèmes de recherche : les parcours de vie, dont l'entrée des jeunes dans la vie adulte ; les réseaux sociaux, les solidarités sociales et familiales ; la vie de quartier et les communautés immigrantes.

A notamment publié

CHARBONNEAU J., GERMAIN A., MOLGAT M. (dir.), *Habiter seul : un nouveau mode de vie ?* Presses de l'Université Laval, coll. « Société et population », Québec (Canada), 2009.

CHARBONNEAU J., BOURDON S. (dir.), *Regard sur... les jeunes et leurs relations*, Presses de l'Université Laval, Québec (Canada), 2011.

CHARBONNEAU J., TRAN N. (dir.), *Les enjeux du don de sang dans le monde. Entre altruisme et solidarités, universalisme et gestion des risques*, Presses de l'École des hautes études en santé publique, coll. « Lien social et politiques », Rennes, 2012.

Cathel Kornig

cathel.kornig@free.fr

Sociologue, membre associée au Laboratoire d'économie et sociologie du travail (LEST-UMR7317)/CNRS, université d'Aix-Marseille.

Thèmes de recherche : précarité de l'emploi ; travail intérimaire ; santé au travail.

A notamment publié

KORNIG C., MICHON F., « *Les formes particulières d'emploi en France : un état des lieux* », Documents de travail du Centre d'économie de la Sorbonne, n° 2010-82, Paris, 2010.

BELKACEM R., KORNIG C., MICHON M. (dir.), *Visages de l'intérim en France et dans le monde*, L'Harmattan, Paris, mars 2011.

BELKACEM R., KORNIG C., « Le travail intérimaire : de ses origines à son institutionnalisation », in LAVIALLE C. (dir.), *Repenser le travail et ses régulations*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2012, pp. 195-210.

Virginie Mora

mora@cereq.fr

Chargée d'études au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), Marseille.

Thèmes de recherche : dynamiques de l'insertion professionnelle des jeunes bacheliers ; apprentissage et contrats de professionnalisation ; formation hors emploi ; genre, origines et discrimination.

A notamment publié

MORA V., SULZER E. (coord.), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, CEREQ, Marseille, 2008.

ECKERT H., MORA V., « Les trajectoires d'insertion professionnelle en France : entre stabilité et mobilité », in PAPINOT C., VULTUR M. (coord.), *Les jeunesses au travail. Regards croisés France-Québec*, Presses de l'Université Laval, coll. « Regards sur la jeunesse du monde », Québec (Canada), 2010.

EPIPHANE D., JONAS I., MORA V., « Dire ou ne pas dire... les discriminations. Les jeunes femmes face au sexisme et au racisme », *Agora débats/jeunesses*, n° 57, 2011/1, pp. 91-106.